

**PLANIFICATION DES ACTIVITÉS AU PALAIS DE JUSTICE DE GATINEAU
JEUDI 19 MARS 2020**

COUR DU QUÉBEC

Jeunesse

Le juge Noël entendra les dossiers en matière jeunesse dans les salles 13.

Pénal

L'adjointe des juges de paix magistrat, Mme Larocque, s'occupera de la gestion des demandes d'autorisations judiciaires et ces dernières seront traitées par la juge Lafrance. Elle procédera au report des dossiers en salle 7.

Civil

La juge Bouthillette traitera le cas échéant, les demandes de garde en établissement et autres mesures urgentes en salle 9. Les dossiers des petites créances seront remis à une date ultérieure.

Criminel

Le juge Désaulniers siégera en salle 5 afin de traiter tous les dossiers de la pratique criminelle, incluant les enquêtes sur remise en liberté. Les détenus prévus sont attendus sur place au palais.

Quant aux comparutions, enquêtes sur remise en liberté référée de la salle 5 et autres mesures urgentes, ils seront traités en salle 4 par le juge Langevin. Toutes les apparitions des personnes détenues dans cette salle se feront par Visio-comparution.

COUR SUPÉRIEURE

Civil

N/A

Criminel

N/A

Faillites

N/A

MARIAGES, UNIONS CIVILES

Les entrevues de mariage et de petites créances sont annulées. Seules les entrevues pour motifs humanitaires pour les mariages ou les entrevues de petites créances pour prescription se tiendront.

La célébration des mariages continue pour les cérémonies déjà publiées et motifs humanitaires.

PLANIFICATION DES ACTIVITÉS AU PALAIS DE JUSTICE DE MANIWAKI

MERCREDI, 18 MARS 2020

COUR DU QUÉBEC

CRIMINEL

L'appel du rôle sera réalisé en visioconférence à 11 h de la salle 4 au palais de justice de Gatineau par le juge Langevin.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour le dépôt d'un document ou d'une procédure non urgente, veuillez nous les acheminer par la poste.

Sachez que les délais légaux dans lesquels un acte de procédure en matière civile doit être déposé sont suspendus jusqu'à l'expiration de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire